

NORMANDIE 2023

Guide régional des
soins palliatifs

NORMANDIE

Guide régional des
soins palliatifs

NORMANDIE

Sommaire

6 Aspects législatifs
et réglementaires

10 Dimension éthique
dans la démarche de soins

13 Équipes ressources
et acteurs de proximité

29 Soutien des aidants

33 Autres adresses utiles



Edito



L'organisation des soins palliatifs en France est structurée autour d'un dispositif gradué en fonction de la situation et des souhaits de la personne gravement malade. Elle couvre l'ensemble des territoires tant dans le champ sanitaire que médico-social. Pourtant, les moyens mis en œuvre pour assurer la qualité des soins palliatifs en France sont encore insuffisamment connus des professionnels de santé comme du grand public, notamment sur le plan de l'information.

Le Plan national pour le développement des soins palliatifs 2021-2024 préconise notamment « *d'améliorer les connaissances* » et de « *définir des parcours de soins gradués et de proximité en développant l'offre hospitalière de soins palliatifs, en renforçant la coordination avec la médecine de ville et en garantissant l'accès à l'expertise* ».

5

La collection des guides régionaux des soins palliatifs répond à ce besoin d'information. Elle présente précisément l'offre de soins palliatifs dans chaque région. Elle permet la mise en relation rapide des différents professionnels de santé, favorisant l'indispensable coordination autour de la personne gravement malade. Cette collection unique facilite l'accès aux structures de soins palliatifs de proximité pour les personnes gravement malades et pour leurs proches, quel que soit leur lieu de prise en charge et d'accompagnement.

Grâce au travail considérable déployé par HELEBOR et les régions engagées à ses côtés ainsi qu'au soutien de notre partenaire KLESIA, nous avons pu procéder à la réactualisation des guides.

Docteur Laure Copel

Présidente

Chef de service de l'unité de soins palliatifs

Hôpital des Diaconesses, Paris



Aspects législatifs et réglementaires



Définition

Définition des soins palliatifs selon la Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP)

Les soins palliatifs sont des soins actifs délivrés dans une approche globale de la personne atteinte d'une maladie grave, évolutive ou terminale. L'objectif des soins palliatifs est de soulager les douleurs physiques et les autres symptômes, mais aussi de prendre en compte la souffrance psychologique, sociale et spirituelle.

Les soins palliatifs et l'accompagnement sont interdisciplinaires. Ils s'adressent au malade en tant que personne, à sa famille et à ses proches, à domicile ou en institution. La formation et le soutien des soignants et des bénévoles font partie de cette démarche. Les soins palliatifs et l'accompagnement considèrent le malade comme un être vivant, et la mort comme un processus naturel. Ceux qui dispensent des soins palliatifs cherchent à éviter les investigations et les traitements déraisonnables (communément appelés acharnement thérapeutique). Ils se refusent à provoquer intentionnellement la mort. Ils s'efforcent de préserver la meilleure qualité de vie possible jusqu'au décès et proposent un soutien aux proches en deuil. Ils s'emploient par leur pratique clinique, leur enseignement et leurs travaux de recherche, à ce que ces principes puissent être appliqués.

C'est quoi, la SFAP ?

Créée en 1990, la SFAP est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique. Pluridisciplinaire, elle regroupe les principaux acteurs français du mouvement des soins palliatifs ; elle est reconnue en tant que société savante*.

** Une société savante regroupe des experts qui, par leurs travaux et leur réflexion, font avancer la connaissance dans leur domaine d'activité.*

Pour en savoir plus

Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP)

www.sfap.org

Organisation mondiale de la Santé

www.who.int/fr

Haute Autorité de Santé

www.has-sante.fr

Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie

www.parlons-fin-de-vie.fr

Cadre législatif

LOI N°99-477

du 9 juin 1999 visant à garantir le droit d'accès aux soins palliatifs

- reconnaît le droit à toute personne malade dont l'état le requiert d'accéder à des soins palliatifs et à un accompagnement
- définit les soins palliatifs (soins actifs et continus pratiqués par une équipe pluridisciplinaire) ainsi que leurs lieux de pratique (en institution ou à domicile), et précise leurs objectifs (soulager la douleur, apaiser la souffrance psychique, sauvegarder la dignité de la personne malade, soutenir son entourage)
- précise l'intervention des bénévoles d'accompagnement (apporter leur concours à l'équipe de soins en participant à l'ultime accompagnement du malade et en confortant son environnement psychologique et social, y compris celui de son entourage)
- crée le congé d'accompagnement d'une personne en fin de vie pour tout salarié (devenu congé de solidarité familiale)

Pour en savoir plus

Espace Droits des usagers de la santé

www.sante.gouv.fr

« *Mieux accompagner la fin de vie en France* », guide à l'usage des professionnels de santé

www.parlons-fin-de-vie.fr

Des guides d'aide à la rédaction des directives anticipées sont proposés par la HAS pour aider le public et les professionnels de santé et du secteur social et médico-social.

www.has-sante.fr

LOI N°2002-303

du 4 mars 2002 relative aux droits des malades et à la qualité du système de santé, dite loi Kouchner

- rappelle les droits fondamentaux rattachés à la personne humaine dans le système de santé (droit à la protection de la santé, principe de non-discrimination, droit au respect de la dignité, etc.)
- étend les droits à l'information et au consentement du patient
- crée la personne de confiance
- ouvre au patient l'accès direct aux informations concernant sa santé

Qui est la personne de confiance ?

Il s'agit d'une personne désignée par le patient majeur, en qui il a toute confiance (parent, proche, médecin traitant). Elle rend compte de la volonté de la personne. Son témoignage prévaut sur tout autre témoignage. La désignation doit être faite par écrit et cosignée par la personne de confiance. Son rôle :

- accompagner le patient dans ses démarches et assister à ses entretiens médicaux, si le patient le souhaite
- le représenter quand il n'est plus apte à exprimer sa volonté. Son avis reste consultatif

Article L. 1111-6 du code de la Santé publique

LOI N°2005-370**du 22 avril 2005 relative aux droits des malades et à la fin de vie, dite loi Leonetti**

- rappelle l'interdiction de toute obstination déraisonnable dans les traitements et soins
- encadre la limitation ou l'arrêt de tout traitement selon la situation du patient
- réglemente l'utilisation des traitements en cas de souffrance
- crée les directives anticipées
- renforce le rôle de la personne de confiance lorsque le patient n'est plus apte à s'exprimer

LOI N°2016-87**du 2 février 2016 créant de nouveaux droits en faveur des malades et des personnes en fin de vie, dite loi Claeys-Leonetti**

- reconnaît le droit à la sédation profonde et continue jusqu'au décès sous certaines conditions
- rappelle le droit pour le patient de refuser ou de ne pas recevoir un traitement
- qualifie la nutrition et l'hydratation artificielles de traitement
- renforce le caractère des directives anticipées
- consolide le rôle de la personne de confiance

Que sont les directives anticipées ?

Il s'agit de la volonté d'une personne majeure relative à sa fin de vie exprimée par écrit.

Une personne sous tutelle peut rédiger des directives anticipées avec l'autorisation du juge ou du conseil de famille.

Elles portent sur les conditions de la poursuite, de la limitation, de l'arrêt ou du refus de traitement ou d'actes médicaux. Elles s'appliquent pour le cas où la personne serait hors d'état d'exprimer sa volonté. Elles sont révisables et révocables à tout moment et par tout moyen. Elles s'imposent au médecin pour toute décision d'investigation, d'intervention ou de traitement, sauf exceptions. Il est proposé par arrêté un modèle de directives anticipées téléchargeable sur le site internet de l'Administration française¹.

Ce modèle prévoit 2 situations :

- celle des personnes ayant une maladie grave ou qui sont en fin de vie au moment où elles les rédigent
- celle des personnes qui pensent être en bonne santé au moment où elles les rédigent

Lieu de conservation : quel que soit le choix de la personne, il est important d'informer son médecin et ses proches de leur existence et de leur lieu de conservation².

1. www.service-public.fr

2. Articles L.1111-11 et suivants, R.1111-17 et suivants du code de la Santé publique



Dimension
éthique
**dans la démarche
de soins**



Face à des situations humaines extrêmes, les professionnels se retrouvent devant des questions sans réponse pour lesquelles il n'existe pas de position préétablie. « Pour que cette expérience de l'impasse de l'action, de l'incertitude ou de la souffrance, ne conduise pas les professionnels à se décourager ou à perdre leur créativité, il est recommandé que les équipes aient la possibilité d'avoir ensemble un questionnement éthique susceptible, faute de pouvoir résoudre toutes les difficultés qui se présentent, d'amener au moins une ressource de pensée indispensable pour maintenir vivant le désir d'agir pour et avec l'autre. »¹

Ainsi, l'accompagnement d'une personne fragilisée et rendue vulnérable par la maladie grave nécessite :

- de prendre sa parole au sérieux et de l'entendre, la questionner
- une démarche de discussion critique en équipe, posant le postulat de la légitimité et la pertinence de chaque opinion

Domaines éthiques questionnés en soins palliatifs

- demandes d'euthanasie
- obstination déraisonnable
- refus d'alimentation
- douleurs persistantes

Au niveau local

Les établissements de santé mènent une réflexion sur l'éthique liée à l'accueil et la prise en charge médicale.

Au niveau régional ou interrégional

Les espaces de réflexion éthique constituent, en lien avec des centres hospitalo-universitaires, des lieux de formation, documentation, rencontre et échanges interdisciplinaires sur les questions d'éthique relevant de la santé.

Ils participent également à l'organisation de débats publics pour promouvoir l'information et la consultation des citoyens sur les questions de bioéthique. Il est à noter que leurs règles de constitution, de composition et de fonctionnement sont définies par arrêté (voir *Pour en savoir plus* ci-dessous).

Des recommandations de bonnes pratiques sur « *Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux* » ont également été rédigées par l'ANESM en juin 2010.

1. Source :

La bientraitance, définition et repères pour sa mise en œuvre
- Anesm, juillet 2008.

Pour en savoir plus

- **Articles L.6111-1 et L. 1412-6 du code de la Santé publique**

- **Arrêté du 4/01/2012 relatif à la constitution, à la composition et au fonctionnement des espaces de réflexion éthique régionaux et interrégionaux**

- **ANESM – Accompagner la fin de vie des personnes âgées au domicile ou en établissement médico-social – janvier 2017**

- **ANESM – Recommandations de bonnes pratiques professionnelles : « Le questionnement éthique dans les établissements et services sociaux et médico-sociaux » – juin 2010**

Espace de réflexion éthique de Normandie

EREN

Créé en octobre 2016, l'EREN a vocation à susciter, soutenir et coordonner les initiatives en matière d'éthique de la santé et en sciences de la vie dans la Région. Il réunit les établissements et autres structures du champ de la santé et du médico-social ainsi que les Universités concernées de la Région.

Un lieu d'information, de formation et de documentation

- centre de ressources documentaires pour les professionnels, étudiants et chercheurs
- sensibilisation et formation universitaire des professionnels concernés et mise en place de formations diplômantes

Un espace de rencontres et d'échanges interdisciplinaires, de débats publics, de soutien à la recherche

- facilitation des échanges entre professionnels, universitaires et représentants d'association
- promotion de rencontres au niveau régional et interrégional (journées étudiants-citoyens, conférences-débats, colloques, séminaires, journées thématiques, etc.)
- valorisation de recherches scientifiques, publications et travaux des auteurs

Un lieu de partage des connaissances et des expériences avec les autres Espaces de Réflexion Éthique Régionaux et le CCNE

- réflexion commune, échanges (organisation de débats, documents, formation) et productions scientifiques en lien avec les autres espaces de réflexion éthique régionaux ou interrégionaux, et avec le Comité consultatif national d'éthique pour les sciences de la vie et de la santé.

Un observatoire des pratiques éthiques dans la santé et les soins

- recueil, dans le respect des règles en vigueur, des données et des informations pouvant faire avancer la réflexion dans le domaine de la santé et des sciences de la vie

Coordonnées

EREN

www.espace-ethique-normandie.fr

- **Site de Caen**

CHU de Caen

02 31 56 82 49

- **Antenne de Rouen**

CHU de Rouen

02 32 88 13 25

Espace Ethique Eure

Cet espace éthique indépendant réunit les professionnels du CH Eure-Seine et du Groupement hospitalier de territoire, les représentants des usagers, des jeunes retraités, des étudiants en formation initiale, etc. Il a pour mission, entre autres, de conduire une dynamique de réflexion éthique au sein de l'établissement ; de définir et de coordonner des actions ; de participer aux projets mis en œuvre dans l'établissement et d'évaluer les actions entreprises ; d'organiser des rencontres thématiques.

Espace Ethique Eure

CH Eure-Seine - Site d'Evreux

02 32 33 81 36

Équipes ressources et acteurs de proximité



Quel que soit son lieu d'hospitalisation ou de résidence, toute personne doit pouvoir bénéficier de soins palliatifs¹. Les professionnels de santé peuvent recourir à l'aide d'une équipe spécialisée en soins palliatifs, quels que soient leur profil et leur lieu d'exercice.

1. Loi n°99-477 du 9 juin 1999 visant à garantir le droit à l'accès aux soins palliatifs

Structures ressources par territoire de santé p. 14

Orientation du patient p. 16

Dispositifs d'appui à la coordination p. 17

Équipes ressources régionales de soins palliatifs pédiatriques p. 19

Équipes mobiles de soins palliatifs p. 20

Hospitalisation à domicile p. 23

Lits identifiés de soins palliatifs p. 25

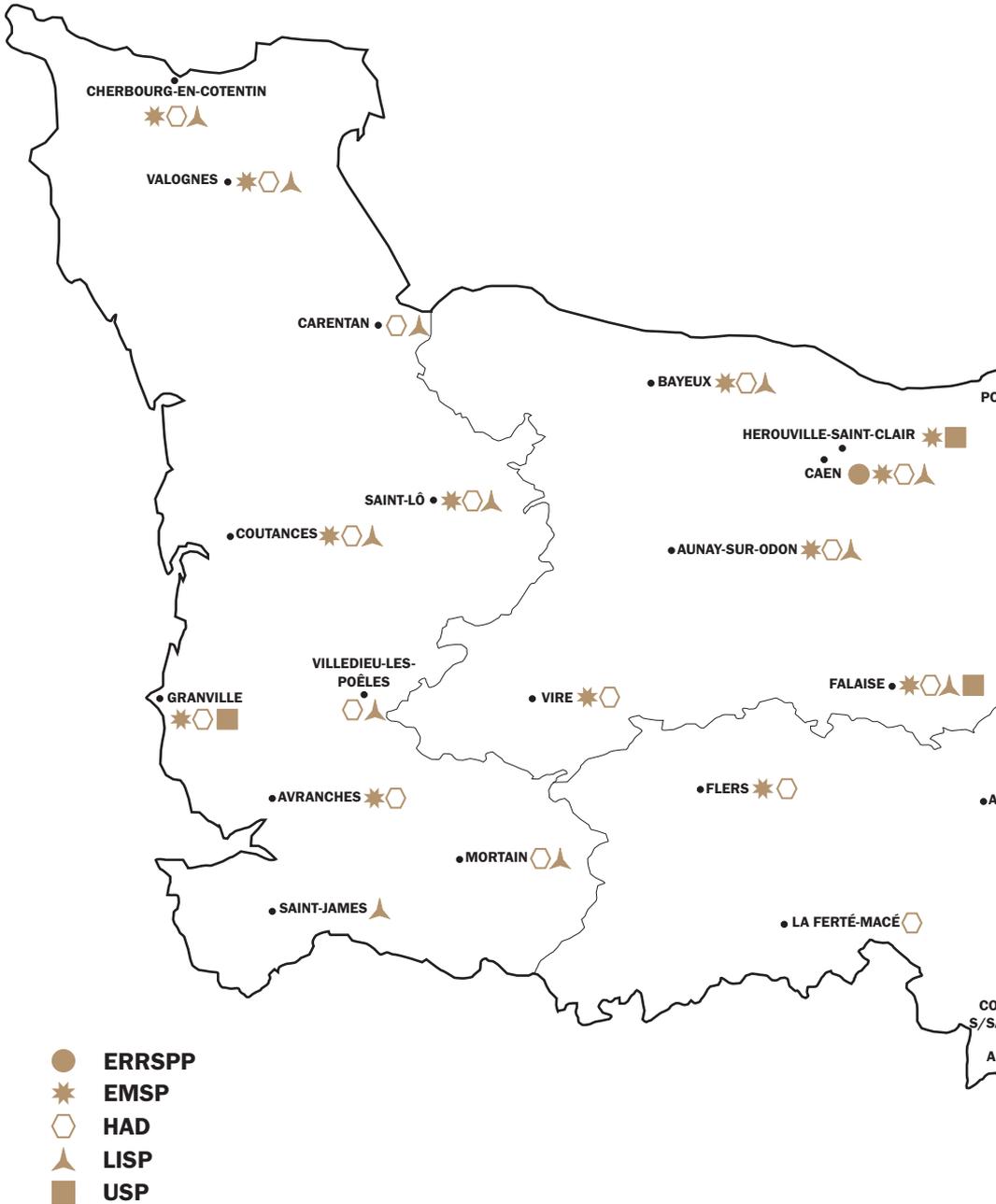
Unités de soins palliatifs p. 27

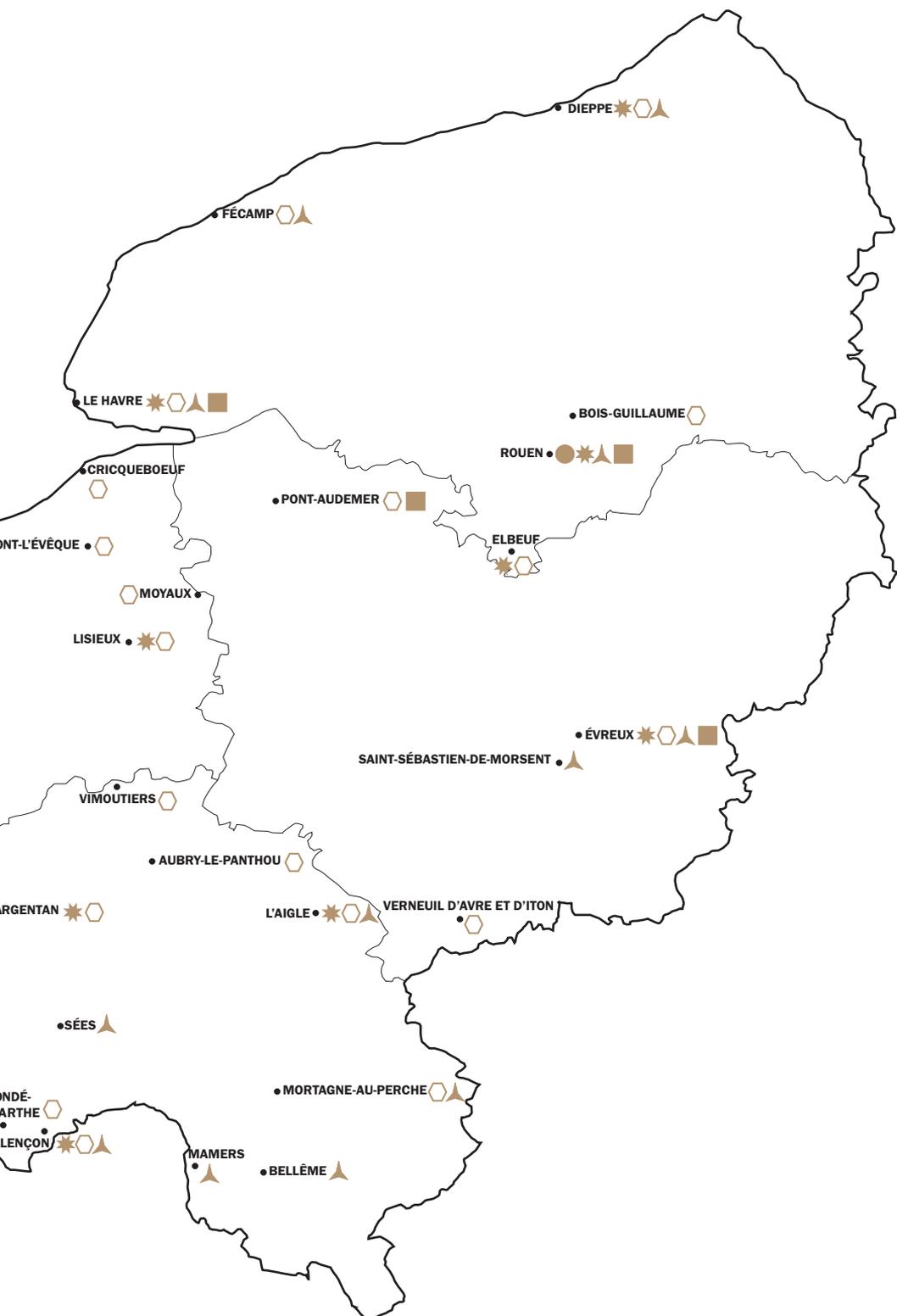
Accompagnement bénévole p. 28

Structures ressources par territoire de santé

14

Équipes ressources et acteurs de proximité





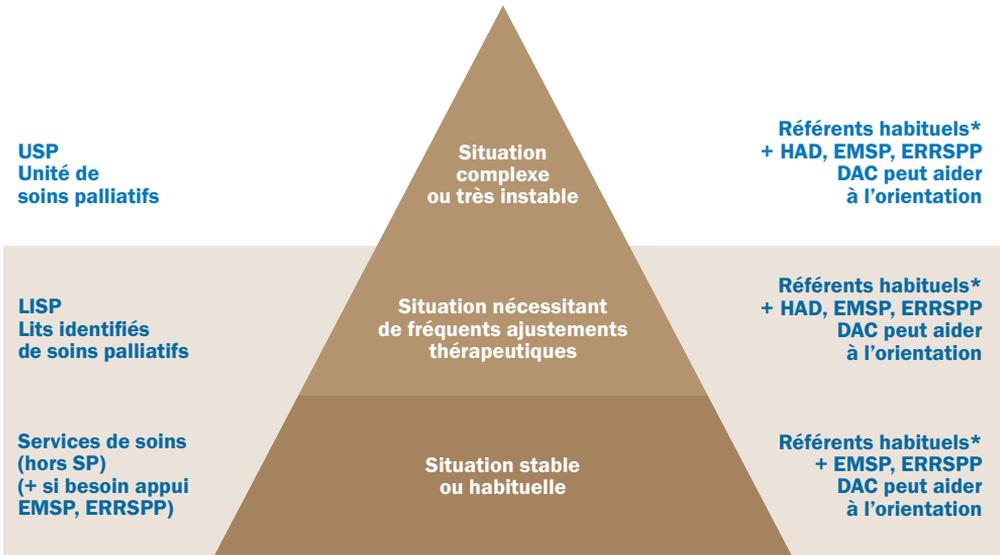
Orientation du patient

En fonction de la complexité de leur situation, les patients sont orientés à domicile ou à l'hôpital, avec l'expertise de différents intervenants.

À L'HOPITAL

SITUATION DU PATIENT

À DOMICILE



16

Équipes ressources et acteurs de proximité

** Par référénts habituels, on entend : médecin traitant, médecins spécialistes, infirmier(e)s, services à domicile (SSIAD, SAAD)*

Dispositif d'appui à la coordination (DAC)

Créés par la loi santé de juillet 2019, les DAC ont vocation à regrouper les différents dispositifs de coordination existants : méthode d'action pour l'intégration des services d'aide et de soins dans le champ de l'autonomie (MAIA), plateformes territoriales d'appui (PTA), réseaux de santé, etc., en mettant en place un guichet unique dédié à la coordination des parcours complexes, c'est-à-dire lorsque l'état de santé, le handicap ou la situation sociale du patient rend nécessaire l'intervention de plusieurs catégories de professionnels de santé, sociaux ou médico-sociaux. Ces dispositifs sont portés par des associations départementales. Certaines EMSP (p. 20) assurent une mission d'appui à domicile.

MISSION

- évaluer les besoins
- informer et orienter vers les ressources adéquates présentes en proximité, en fonction du type de pathologie ou de complexité observé
- apporter un appui à l'organisation et la coordination des parcours de santé

MOYENS

- peuvent contacter directement les DAC :
- tout professionnel de santé, du médico-social et de l'accompagnement social
 - les patients
 - les proches aidants

Noms	Téléphone
CALVADOS	
DAC AXANTE Bessin Pré-bocage	02 31 51 13 04
DAC Appui-Santé 14	02 31 94 29 85
EURE	
DAC Parcours Santé - Eure Est	06 45 84 85 37
DAC Parcours Santé - Eure Ouest	02 32 56 51 18
DAC Parcours Santé - Eure Sud	02 32 30 23 48

Noms	Téléphone
MANCHE	
DAC en Santé Centre Manche	09 74 19 89 16
DAC en Santé Cotentin	02 33 52 10 08
DAC en Santé Sud Manche	02 33 48 27 01 02 33 89 78 31
ORNE	
DAC Appui Santé 61	06 22 64 56 65
SEINE-MARITIME	
DAC Caux - Bray - Albâtre	02 35 82 69 40
DAC Seine et Mer	02 35 41 60 12
DAC Yren	02 32 93 91 52



Équipes ressources régionales de soins palliatifs pédiatriques

Les équipes ressources régionales de soins palliatifs pédiatriques (ERRSPP) interviennent auprès d'enfants et adolescents de 0 à 18 ans, atteints d'une maladie grave, évolutive, sans possibilité de traitement curatif, afin de coordonner leur parcours de vie en partenariat avec l'équipe soignante référente, qu'elle soit institutionnelle ou libérale. La prise en charge peut se faire à domicile, à l'hôpital ou en établissement médico-social.

MISSION

- soutenir l'enfant, sa famille et les soignants dans la prise en charge en soins palliatifs

MOYENS

- évaluation clinique, coordination, élaboration et aide à la mise en place d'un projet de soin et de vie
- échange avec les professionnels impliqués et l'équipe référente
- soutien des professionnels impliqués

- mise en œuvre d'actions de formation
- participation au développement de la recherche en soins palliatifs
- soutien psychologique et/ou social des proches pendant la maladie ou après le décès

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

médecin, puéricultrice, psychologue, kinésithérapeute, secrétaire

TERRITOIRES DU CALVADOS, DE LA MANCHE ET DE L'ORNE

ERRSPP La Source

CHU de Caen

02 31 27 24 36

lasource@chu-caen.fr

TERRITOIRES DE DIEPPE, D'EVREUX/VERNON, DU HAVRE ET DE ROUEN/ELBEUF

ERRSPP

CHU Hôpitaux de Rouen

02 32 88 06 19

carole.amptil@chu-rouen.fr

Équipes mobiles de soins palliatifs (EMSP)

Les EMSP sont des équipes pluri-professionnelles rattachées à un établissement de santé. Elles interviennent au sein des services de soins et, selon les territoires, elles peuvent aussi se déplacer au domicile et dans les établissements médico-sociaux.

MISSIONS

- accompagner, sans se substituer à elles, des équipes de soins confrontées à des décisions complexes et délicates d'un point de vue éthique
- informer sur les droits des patients en soins palliatifs
- apporter des conseils thérapeutiques pour la prise en charge de la douleur et des autres symptômes
- mettre en œuvre des actions de conseil, d'évaluation, de soutien et de concertation auprès des professionnels et équipes référents
- assurer le soutien psychologique et/ou social du patient et/ou de ses proches pendant la maladie et, pour ces derniers, après le décès du proche malade (période de deuil)

- mettre en œuvre des actions de formation des professionnels de santé et apporter leur concours à la formation des bénévoles ou accueillir des stagiaires
- contribuer à la recherche en soins palliatifs
- diffuser et former à la culture des soins palliatifs

MOYENS

formations, temps de réflexion éthique, analyse des pratiques, coordination des soins, compagnonnage, groupes de parole

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

- médecin, infirmier/ière, psychologue,
- selon les équipes : secrétaire, cadre de santé, assistant(e) social(e)

20

Équipes ressources et acteurs de proximité

TERRITOIRE DU CALVADOS

AUNAY-SUR-ODON

Équipe mobile territoriale
de soins palliatifs (EMTSP)

« Le Lien »

CH Aunay-Bayeux

02 31 71 76 07

- interventions en intra et en extrahospitalier sur Aunay-sur-Odon, Caumont-sur-Aure, Villers-Bocage, Tilly-sur-Seulles, Fontenay le Pesnel

BAYEUX

Équipe mobile territoriale
de soins palliatifs (EMTSP)

« Le Lien »

CH Aunay-Bayeux

Secr. intra hospitalier :

02 31 51 54 36

Secr. extra hospitalier :

02 31 51 13 03

- interventions sur Bayeux, Bretteville-l'Orgueilleuse, Creully, Courseulles-sur-Mer, Isigny-sur-Mer, Le Molay-Littry, Balleroy

CAEN

Équipe mobile douleur
et soins palliatifs (EMDSP)

CHU Caen Normandie

02 31 06 51 49

EMSP

Centre François Baclesse

02 31 45 40 02

FALAISE

EMSP

Centre hospitalier

02 31 40 42 31



HÉROUVILLE-SAINT-CLAIR

Équipe mobile territoriale
de soins palliatifs (EMTSP)

Ressources

Fondation hospitalière

de la Miséricorde

02 31 46 53 75

- interventions
sur Bourguébus,
Bretteville-sur-Laize,
Cabourg, Caen,
Douvres-la-Délivrande,
Dozulé, Evrecy, Falaise,
Le Hom, Mézidon Vallée
d'Auge, Morteaux-
Coulibœuf, Ouistreham,
Saint-Pierre-en-Auge,
Saline

LISIEUX

Unité mobile de soins
palliatifs (UMSP)

CH Robert Bisson

02 31 61 33 44

VIRE

Unité mobile douleur
soins palliatifs (UMDP)

Centre hospitalier

02 31 67 46 47

- interventions sur Vire,
Villedieu-les-Poêles,
Mortain

TERRITOIRE DE DIEPPE

DIEPPE

EMSP

Centre hospitalier

02 32 14 74 98

TERRITOIRE D'ÉVREUX/VERNON

ÉVREUX

EMSP

CH Eure-Seine

02 32 33 89 24

Équipe territoriale de soins
palliatifs (ETSP)

CH Eure-Seine

02 32 33 81 36

TERRITOIRE DU HAVRE

LE HAVRE

EMSP

GH du Havre (GHH)

02 32 73 33 62

PONT-AUDEMER

EMSP

CH de la Risle

02 32 41 65 11

TERRITOIRE DE LA MANCHE

COUTANCES

EMSP

Centre hospitalier

02 33 47 41 05

GRANVILLE**EMSP****CH Avranches Granville****02 33 91 51 70**

- interventions sur Avranches, Granville, Sud Manche

SAINT-LÔ**EMSP****CH Mémorial****02 33 06 31 55**

- interventions sur Carentan et la région Saint-Loise

VALOGNES**Équipe mobile****d'accompagnement****et de soins palliatifs****(EMASP Nord Cotentin)****CH public du Cotentin****CH Simone Veil****02 33 95 70 62**

- interventions sur Barneville-Carteret, Carentan, Cherbourg, La Hague, Les Pieux, Montebourg, Quettehou, Sainte-Mère-Eglise, Valognes

TERRITOIRE**DE L'ORNE****ALENÇON****Équipe mobile****d'accompagnement****et de soins palliatifs****(EMASP)****CHI Alençon – Mamers****02 33 32 54 92**

- interventions sur Alençon, Bazoches-au-Houlme, Carrouges, Le-Mêle-sur-Sarthe, Mortagne-au-Perche, Sées

ARGENTAN**Équipe mobile****d'accompagnement****et de soins palliatifs****(EMASP)****CH Fernand Léger****IDE. 02 33 12 33 14****Psychologue :****02 33 12 33 13****FLERS****EMSP****CH Jacques MONOD****02 33 62 66 26****L'AIGLE****Équipe mobile****d'accompagnement****et de soins palliatifs****(EMASP)****Centre hospitalier****IDE****02 33 24 99 38****06 79 52 38 42****Psychologue****02 33 24 99 21****06 43 63 86 41****TERRITOIRE****DE ROUEN/ELBEUF****ELBEUF****EMSP****CHI Elbeuf – Louviers –****Val de Reuil****02 32 96 39 50****Équipe territoriale de soins****palliatifs (ETSP)****CHI Elbeuf – Louviers –****Val de Reuil****02 32 96 39 50****ROUEN****EMSP****CHU Rouen Normandie****Hôpital Charles Nicolle****02 32 88 86 12****Équipe mobile douleur****et soins palliatifs (EMDSP)****Centre Henri Becquerel****02 32 08 29 18****Équipe territoriale de soins****palliatifs (ETSP)****CHU Rouen Normandie****06 28 78 34 85**

Hospitalisation à domicile (HAD)

L'hospitalisation à domicile (circulaire n°DGOS/R4/2013/398 du 4/12/2013) est une alternative (ou un relai) à l'hospitalisation avec hébergement. Elle se déroule sur prescription médicale, si possible en lien avec le médecin traitant, directement au domicile du patient. Elle intervient en complément des services d'aide à la personne et permet d'assurer une coordination et une permanence des soins médicaux et paramédicaux 24h/24 avec les mêmes obligations de sécurité et de qualité des soins que les établissements de santé avec hébergement.

MISSIONS

- assurer des soins complexes, intenses et/ou techniques pour des personnes qui ont besoin de continuité des soins à domicile ou en Ehpad
- permettre de raccourcir une hospitalisation en établissement, voire parfois de l'éviter complètement

MOYENS

- coordination pluridisciplinaire avec les acteurs du domicile en lien avec les institutions
- soutien et accompagnement social et psychologique du patient et de son entourage

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

médecin coordinateur, infirmière, aide-soignante, psychologue, secrétaire, voire diététicienne, kinésithérapeute, assistant(e) social(e), etc.

Ville	Nom	Établissement de rattachement	Coordonnées
Territoire du Calvados			
Aunay-sur-Odon	HAD du Bessin-Prébocage	CH Aunay-Bayeux	02 31 71 76 54
Bayeux	HAD du Bessin-Prébocage	CH Aunay-Bayeux	02 31 51 20 02
Caen (20 km alentours)	HAD de Caen	Croix-Rouge française	02 31 84 82 22
Cricquebœuf	HAD Deauville	LNA Santé	02 31 14 33 97
Falaise	HAD	Centre hospitalier	02 31 40 40 32
Lisieux	HAD CH de Lisieux	CH Robert Bisson	02 31 61 34 10
Moyaux	HAD CH de Lisieux	CH Robert Bisson	02 31 61 34 10
Pont-l'Évêque	HAD CH de Lisieux	CH Robert Bisson	02 31 61 34 10
Vire	HAD Vire	Centre hospitalier	02 31 67 47 45
Territoire de Dieppe			
Martin-Église	HAD Caux Maritime	LNA Santé	02 32 90 93 90
Territoire d'Évreux/Vernon			
Évreux	HAD Eure Seine	HAD France	02 32 28 21 06
Verneuil d'Avre et d'Iton	HAD Sud Eure	HAD Sud Eure	02 32 24 91 90

Ville	Nom	Établissement de rattachement	Coordonnées
-------	-----	-------------------------------	-------------

Territoire du Havre

Fécamp	HAD Estuaire	Centre hospitalier	02 35 10 91 30
Le Havre	Hospidomi GIE	Hôpital privé de l'Estuaire	02 76 89 96 26
Pont-Audemer	HAD de la Risle	Centre hospitalier	02 32 41 66 13

Territoire de la Manche

Avranches	HAD Avranches-Granville	Centre hospitalier	02 33 89 42 82
Carentan	HAD Centre Manche	CH de Saint-Lô	02 33 06 31 29
Cherbourg-en-Cotentin	HAD	CH public du Cotentin	02 33 20 77 81
Coutances	HAD Centre Manche	CH de Saint-Lô	02 33 06 31 29
Granville	HAD Avranches-Granville	Centre hospitalier	02 33 89 42 82
Mortain	HAD Vire	CH Vire	02 31 67 47 45
Saint-Lô	HAD Centre Manche	Centre hospitalier	02 33 06 31 29
Villedieu les Poêles	HAD Vire	CH Vire	02 31 67 47 45
Vimoutiers	HAD CH de Lisieux	CH Robert Bisson	02 31 61 34 10

Territoire de l'Orne

Argentan	HAD	Association Soins Santé	02 33 67 16 57
Aubry le Panthou	HAD CH de Lisieux	CH Robert Bisson	02 31 61 34 10
Condé s/Sarthe	HAD d'Alençon	HAD Pierre Noal	02 33 32 91 99
Flers	HAD Vire	CH Vire	02 31 67 47 45
La Ferté Macé	HAD d'Alençon	HAD Pierre Noal	02 33 32 91 99
Mortagne-au-Perche	HAD Orne Est	ADMR de l'Orne	02 33 85 32 85

Territoire de Rouen/Elbeuf

Bois-Guillaume	H.A.D.A.R.	Hôpital Croix-Rouge française	02 35 59 40 90
Bois-Guillaume	HAD du Cèdre	Clinique du Cèdre	02 35 59 59 63
Saint-Aubin-lès-Elbeuf	HAD Elbeuf-Louviers	Hôpital des Feugrais	02 32 82 21 63

Service de soins infirmiers à domicile (SSIAD)

Ce sont des services médico-sociaux qui interviennent au domicile des personnes âgées, des personnes en situation de handicap et des personnes de moins de 60 ans atteintes de pathologies chroniques ou présentant certains types d'affection, afin de leur dispenser des soins (soins techniques infirmiers et soins de nursing).

Lits identifiés de soins palliatifs (LISP)

Les LISP se situent dans des services confrontés à des situations de fin de vie ou à des décès fréquents, mais dont l'activité n'est pas exclusivement consacrée aux soins palliatifs. Ils permettent d'assurer une prise en charge de proximité et font appel à des équipes médicales et paramédicales formées aux techniques des prises en charge palliatives.

MISSIONS

- prise en charge de malades relevant de la spécialité du service
- accueil et hospitalisation de malades relevant de soins palliatifs, extérieur au service
- écoute et accompagnement des proches
- soutien des proches

MOYENS

réunion de concertation, référents soins palliatifs médicaux et paramédicaux, matériel spécifique et adapté, accueil de l'entourage dans des lieux dédiés, collaboration avec les équipes mobiles de soins palliatifs

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

médecin, infirmière, psychologue, secrétaire, assistant(e) social(e), aide-soignante, cadre de santé, etc.

Ville	Établissement de rattachement	Coordonnées
Territoire du Calvados		
Aunay-sur-Odon	CH Aunay-Bayeux	02 31 71 76 07
Bayeux	CH Aunay-Bayeux	02 31 51 54 36
Caen	CHU de Caen	02 31 06 51 49
Caen	Centre François Baclesse	02 31 45 50 50
Falaise	Centre hospitalier	02 31 40 40 40
Territoire de Dieppe		
Dieppe	Centre hospitalier	02 32 14 76 76
Territoire d'Évreux/Vernon		
Évreux-Vernon	CH Eure-Seine	02 32 33 80 00
Évreux	Hôpital privé Pasteur	02 32 38 95 00
Saint-Sébastien-de-Morsent	CMC La Musse	02 32 29 30 31
Territoire du Havre		
Fécamp	CHI des Hautes Falaises	02 35 10 90 00
Le Havre	GH du Havre	02 32 73 33 62
Le Havre	Clinique des Ormeaux	02 32 74 32 74
Le Havre	Hôpital privé de l'Estuaire	02 76 89 94 65
Lillebonne	CHI Caux Vallée de Seine	02 35 39 36 14
Pont-Audemer	CH de la Risle	02 32 41 65 11

Ville	Établissement de rattachement	Coordonnées
Territoire de la Manche		
Carentan les Marais	Centre hospitalier	02 33 42 50 33
Cherbourg-en-Cotentin	CH public du Cotentin	02 33 20 70 15
		02 33 20 76 67
		02 33 20 70 45
Coutances	GH de territoire Centre Manche	02 33 47 40 00
Mortain	Centre hospitalier	02 33 69 21 00
Saint-James	Hôpital – Service SRR	02 33 89 89 17
Saint-Martin-des-Champs	Hôpital privé de la Baie	02 33 68 60 57
Saint-Lô	GH de territoire Centre Manche	02 33 06 33 33
Valognes	CH public du Cotentin	02 33 95 70 15
Villedieu-les-Poêles	Centre hospitalier	02 33 91 43 00
Territoire de l'Orne		
Alençon	CHI Alençon - Mamers	02 33 32 30 30
Bellême	Hôpital	02 33 85 33 95
L'Aigle	Centre hospitalier	02 33 24 95 30
Mamers	CHI Alençon-Mamers	02 43 31 31 09
Mortagne-au-Perche	Centre hospitalier	02 33 83 44 87
Sées	Centre hospitalier	02 33 31 52 09
Territoire de Rouen/Elbeuf		
Rouen	CHU Charles Nicolle	02 32 88 89 90
Rouen	Clinique Saint-Hilaire	02 35 08 66 00
Rouen	Clinique Mathilde	02 32 81 10 10

Unités de soins palliatifs (USP)

Les USP sont des structures d'hospitalisation H24 d'environ 10 lits en moyenne, accueillant les patients en soins palliatifs. Elles sont constituées de lits totalement dédiés à la pratique des soins palliatifs et de l'accompagnement de la fin de vie. Elles réservent leur capacité d'admission aux situations les plus complexes. Elles assurent une triple mission de soins, d'enseignement et de recherche.

MISSIONS

- évaluer et traiter les symptômes complexes et réfractaires
- accompagner les personnes malades et/ou leur entourage présentant des souffrances morales et socio-familiales complexes
- faciliter le parcours de soins du patient par l'organisation d'entrée directe, d'hospitalisation de répit et par la préparation attentive des retours à domicile
- former les divers professionnels appelés à intervenir en soins palliatifs
- enseigner dans les différents cursus d'études médicales

- développer la recherche clinique et thérapeutique en soins palliatifs et accompagnement sous toute forme, y compris éthique

MOYENS

- réunions de synthèse pluridisciplinaire
- groupes de parole et délibérations collégiales

ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE

médecin, infirmière, psychologue, aide-soignante, kinésithérapeute, secrétaire, assistante sociale, bénévoles d'accompagnement, cadre de santé, socio-esthéticienne, ergothérapeute, etc.

Ville	Nom	Coordonnées
Territoires du Calvados, de la Manche et de l'Orne		
Falaise (Sud Calvados et Orne)	Centre hospitalier	02 31 40 42 31
Granville	CH Avranches-Granville	02 33 91 50 74
Hérouville-Saint-Clair	Fondation de la Miséricorde	02 31 46 24 73
Territoire d'Évreux / Vernon		
Évreux	CH Eure-Seine	02 32 33 88 60 (secrétariat) 02 32 33 86 13 (service 1) 02 32 33 86 14 (service 2)
Territoire du Havre		
Le Havre	GH du Havre	02 32 73 40 43 (secrétariat) 02 32 73 40 42 (service)
Pont-Audemer	CH de la Risle	02 32 41 65 11 (secrétariat) 02 32 41 66 11 (service)
Territoire de Rouen / Elbeuf		
Rouen	CHU de ROUEN	02 32 88 58 02

Accompagnement bénévole

Les associations d'accompagnants bénévoles en soins palliatifs, apolitiques et non confessionnelles, inscrivent leurs missions dans le cadre de la laïcité et de la neutralité de leurs bénévoles. Elles interviennent partout où se trouve la personne gravement malade (enfant ou adulte) dans le respect d'une convention (décret n°1004 du 16/10/2000) signée avec la structure de prise en charge en soins palliatifs.

MISSIONS

- accompagner les personnes malades en soins palliatifs, leur famille et leurs proches
- proposer une présence et une écoute respectueuses de la personne malade, de sa famille et de ses proches, en toute confidentialité
- permettre à la famille et aux proches de prendre un moment de répit au domicile
- garantir le maintien du lien social et de solidarité de la société

MOYENS

- charte définissant les principes à respecter (L.1110-11 du code de la Santé publique)
- formation initiale et continue des bénévoles à l'accompagnement de la maladie grave, du deuil, du grand âge et de la fin de la vie
- groupes de parole

ÉQUIPES

bénévoles sélectionnés, formés et accompagnés à la démarche d'accompagnement, coordinateurs des bénévoles

Association des soins palliatifs (ASP)

- ASP Aiglonne
asp.aiglonne@gmail.com
- ASP Nord Cotentin
02 33 54 57 20
aspnc@ch-cotentin.fr
www.aspnc.fr
- ASP 27 – 76
02 32 33 81 36
asp-hautenormandie@gmail.com
- ASP de la Manche
02 33 89 89 17
claude.jacoutot@wanadoo.fr
www.soinspalliatifsmanche.fr
- ASP Orne
02 33 32 31 88
asp@ch-alencon.fr
asp-orne.over-blog.com

ASPEC CALVADOS

Caen
02 31 44 97 41
aspec14@free.fr
www.aspec14.fr

Détente Arc en Ciel

Grémonville
06 78 50 78 12
detente.arcenciel@wanadoo.fr
www.detente-arc-en-ciel.com

JALMALV (Jusqu'À La Mort Accompagner La Vie)

www.jalmalv-normandie.com
• JALMALV Calvados Lisieux
06 74 06 58 15

jalmalvcalvados@laposte.net
• JALMALV Évreux
07 83 09 72 51
jalmalv27@gmail.com
• JALMALV Le Havre
06 95 02 01 77
jalmalv.lehavre@laposte.net
• JALMALV Rouen
02 35 15 87 45
contact@jalmalv-rouen.com

Les petits frères des Pauvres

Fraternité Régionale de Normandie Alençon
07 71 92 87 56
ophelie.clouard@petits-freresdespauvres.fr



**Soutien
des aidants**



Définition et cadre législatif

Définition d'un aidant selon le code de l'Action sociale et des Familles



Est considéré comme un aidant familial, pour l'application de l'article L245-12, le conjoint, le concubin, la personne avec laquelle le bénéficiaire a conclu un pacte civil de solidarité, l'ascendant, le descendant ou le collatéral jusqu'au quatrième degré du bénéficiaire, ou l'ascendant, le descendant ou le collatéral jusqu'au quatrième degré de l'autre membre du couple qui apporte l'aide humaine définie en application des dispositions de l'article L245-3 du présent code et qui n'est pas salarié pour cette aide. »

Article R245-7 du code de l'Action sociale et des Familles

30

LOI N°2019-485

du 22 mai 2019 visant à favoriser la reconnaissance des proches aidants

- favorise le recours au congé du proche aidant
 - maintien du droit au répit pour les aidants dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA)
 - indemnisation du congé de solidarité familiale
 - renforcement et élargissement des dispositifs de formation et d'accompagnement
- sécurise les droits sociaux de l'aidant actif

Pour en savoir plus

CNSA (Caisse Nationale de Solidarité pour l'Autonomie) - Outils, méthodes et territoires - Soutien aux proches aidants www.cnsa.fr

CAF (Caisse d'Allocations familiales) - Droits et prestations www.caf.fr

CNSPFV - Guide proche aidant www.parlons-fin-de-vie.fr

Ameli www.ameli.fr

Service public www.service-public.fr

Des dispositifs existent pour aider et soulager l'aidant d'un proche en soins palliatifs, quelle que soit sa situation, actif ou non. Parmi ces dispositifs, notons :

- le congé de solidarité familiale
- l'allocation journalière d'accompagnement d'une personne en fin de vie (AJAP – caisses de Sécurité sociale)
- le fonds national d'action sanitaire et sociale (FNASS) pour soutenir le maintien ou le retour à domicile d'une personne gravement malade, en fin de vie, et nécessitant une prise en charge en soins palliatifs (à demander et à remplir par l'assistante sociale du service qui prend en charge la personne en situation palliative)
- les aides matérielles et humaines à solliciter auprès :
 - des assistants des services sociaux
 - des services sociaux communaux et départementaux (centre communal ou intercommunal d'action sociale, centre communal d'information et de coordination)
 - les services d'aides à la personne
 - les mutuelles
 - les professionnels de santé médicaux et paramédicaux



Sur le plan national

Aidant attitude

www.aidantattitude.fr

Aidant attitude propose des actions d'information, de soutien et de réconfort pour les aidants qui accompagnent un proche en perte d'autonomie.

Un site web, un forum de discussion et de témoignages, un blog, des fiches thématiques et des brochures sont accessibles, pour appréhender au mieux les réalités de la vie des aidants.

Avec nos proches

01 84 72 94 72

contact@avecnosproches.com

www.avecnosproches.com

« Avec nos proches » est un réseau social téléphonique d'aide aux aidants, par d'anciens aidants. Espace d'expression sans jugement, de partage d'expériences mais aussi d'orientation, l'association soutient les proches notamment dans les moments les plus difficiles : au moment de l'annonce de la maladie, à toutes les étapes de son évolution, et jusqu'à la fin de vie.

La vie, la mort... On en parle ?

www.lavielamortonenparle.fr

« La vie, la mort... On en parle ? » est un portail développé par le groupe de travail Jeunes Générations de la Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP). Dédié à la fin de vie, à la mort et au deuil, ce portail a pour objectif d'accompagner le monde éducatif, la médecine scolaire et les parents à aborder ces sujets avec les enfants et les adolescents.

Sur le plan local

Association Française des Aidants

Café des Aidants
www.aidants.fr

Créée en 2003, cette association s'engage pour que les aidants soient pris en considération dans leur juste rôle et à leur juste place au sein de notre société.

La Maison des Aidants

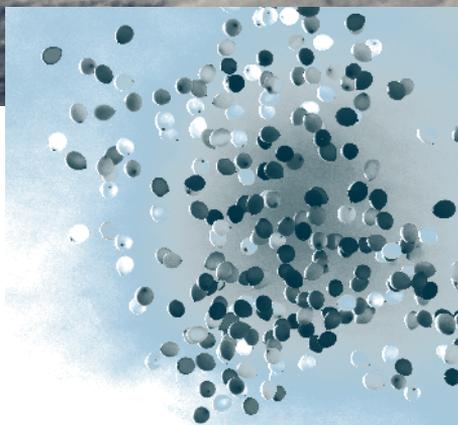
02 79 92 76 17

maisondesaidantsduhavre@lehavre.fr

La Maison des Aidants accueille tous les aidants, sans condition d'âge, qui accompagnent un proche en perte d'autonomie liée à l'âge, à la maladie ou à une situation de handicap. Cette maison est un lieu de partage, de rencontre et d'information. Différentes activités individuelles ou collectives sont proposées aux aidants.



Autres adresses utiles



Soins palliatifs **p. 34**

Deuil **p. 37**

Autres **p. 38**

Soins palliatifs

34

Autres adresses utiles

Société Française d'Accompagnement et de soins Palliatifs (SFAP)

01 45 75 43 86**sfap@sfap.org****www.sfap.org**

La SFAP, créée en 1990, association loi 1901 reconnue d'utilité publique, représente le mouvement des soins palliatifs.

C'est une société savante pluridisciplinaire associant professionnels, bénévoles d'accompagnement et usagers.

OBJECTIFS

- favoriser le développement et l'accès aux soins palliatifs
- améliorer les pratiques des professionnels et des bénévoles d'accompagnement
- promouvoir la culture palliative auprès du grand public

SERVICES PROPOSÉS

- annuaire national des structures de soins palliatifs et d'accompagnement
- documentation en ligne (fiches conseils, guides et recommandations, textes officiels, etc.)
- agenda des événements

Société française de Soins Palliatifs Pédiatriques (2SPP)

www.2spp.fr

La Société française de Soins Palliatifs Pédiatriques (2SPP) est une société savante pluridisciplinaire qui réunit l'ensemble des acteurs œuvrant dans le champ des soins palliatifs pédiatriques.

Elle est ouverte aux professionnels et associations impliqués dans le champ des soins palliatifs pédiatriques, qu'ils exercent en milieu hospitalier ou libéral, en secteur médico-social et scolaire ou dans le domaine des sciences humaines et sociales ou juridique. Elle s'appuie notamment sur les 22 équipes ressources régionales de soins palliatifs pédiatriques (ERRSPP).

OBJECTIFS

- promouvoir la démarche palliative en pédiatrie, de la période anténatale à la transition à l'âge adulte
- proposer un espace de réflexion, de formation et de recherche
- faciliter la mutualisation des expériences et le développement des savoirs

Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie

01 53 72 33 04

www.parlons-fin-de-vie.fr

Le Centre national des soins palliatifs et de la fin de vie a été créé le 05/01/2016 par décret (n°2016-5) du ministre chargé de la Santé. Il réunit les équipes de l'Observatoire National de la Fin de Vie et du Centre National de Ressources Soins Palliatif. Il est destiné à la population générale, aux institutions intervenant dans le domaine des soins palliatifs et aux professionnels de santé.

MISSIONS

- contribuer à une meilleure connaissance :
 - des conditions de la fin de vie et des soins palliatifs
 - des pratiques d'accompagnement et de leurs évolutions
 - de l'organisation territoriale de la prise en charge des patients et de leur entourage
- participer au suivi des politiques publiques relatives aux soins palliatifs et à la fin de vie
- informer le grand public et les professionnels de santé afin de contribuer à la diffusion des connaissances sur la démarche palliative et sur la fin de vie (ex. : promotion des directives anticipées et de la personne de confiance)

HELEBOR

www.helebor.fr

HELEBOR, structure d'intérêt général, est un incubateur de projets qui contribue au développement des soins palliatifs en France. HELEBOR travaille avec les équipes soignantes pour faire émerger des idées et permettre l'amorçage de projets qui améliorent la qualité de vie des personnes gravement malades et de leurs proches.

Il garantit une démarche globale d'accompagnement des projets pendant 3 ans, de leur conception à leur aboutissement.

MISSIONS

- soutenir les structures du sanitaire et du médico-social
- répondre aux besoins des équipes soignantes sur le terrain
- permettre aux personnes gravement malades de bénéficier de meilleurs soins
- soulager la souffrance et l'épuisement des familles
- réduire les inégalités d'accès aux soins palliatifs en France

Coordination normande de soins palliatifs (CNSP)

**contact@coordination-
normande-soins-palliatifs.fr**
**www.coordination-
normande-soins-palliatifs.fr**

Créée en 2011, la CNSP est une association loi 1901 financée par l'Agence régionale de santé.

MISSIONS

- établir des liens entre l'ensemble des structures et acteurs de soins palliatifs à l'échelle régionale
- diffuser la culture palliative auprès des professionnels de la santé et du médico-social, et du grand public
- organisation d'une journée régionale annuelle et de soirées thématiques



Deuil

Elisabeth Kübler-Ross Orne (EKR)

Alençon

07 89 63 64 91

orne@ekr-france.fr

www.ekr-france.fr

Cette association apolitique et non confessionnelle œuvre depuis plus de 20 ans dans les deuils collectifs ou de proches. Son objectif est d'accompagner, de former et d'informer toutes personnes confrontées à une situation de deuil.

SERVICES PROPOSÉS

- accompagnement individuel
- groupe de soutien mutuel
- ateliers pour enfants
- cafés-deuil

InMemori

contact@inmemori.com

www.inmemori.com

InMemori est un service digital gratuit qui permet aux familles qui viennent de perdre un proche de communiquer rapidement avec toutes les personnes concernées et de recevoir leurs messages de soutien sur un même espace privé.

SERVICES PROPOSÉS

- informer les proches :
 - faire part du décès à la famille et aux proches
 - transmettre rapidement les informations sur les obsèques

- inviter les proches à se souvenir et à rendre hommage
- organiser une collecte de dons en hommage au proche décédé afin de soutenir une association ou une cause qui lui était chère

Nos tout-petits

06 42 19 54 56

contact@nostoutpetits.fr

www.nostoutpetits.fr

Nos tout-petits est une association qui travaille sur tout ce qui a trait au deuil périnatal, c'est à dire aux bébés décédés en maternité, pendant la grossesse, ou quelques jours, quelques mois après leur naissance. L'association est composée de bénévoles, de professionnels de santé et également de parents endeuillés par la mort d'un tout-petit.

SERVICES PROPOSÉS

- groupes de partage et d'entraide pour parents et grands-parents
- entretiens individuels de visu ou par téléphone
- ateliers rencontre pour les frères et sœurs

Vivre son deuil Normandie

Caen

02 31 82 20 16

vsd.normandie@gmail.com

www.vivresondeuil-bassenormandie.fr

• **Antenne de la Manche**
- **Avranches-Granville**

06 06 69 43 70

- **Cherbourg**

06 48 37 57 49

vsd.nordcotentin@gmail.com

- **Saint-Lô**

06 36 89 47 61

vivresondeuil50@orange.fr

• **Antenne de l'Orne**

Argentan

06 60 65 77 69

vivresondeuil61@yahoo.fr

Créée en 2001, Vivre son deuil Normandie s'engage dans l'accompagnement et le soutien de personnes en souffrance après la perte d'un être cher.

SERVICES PROPOSÉS

- entretiens téléphonique, individuels et/ou familiaux
- groupes de partage
- rencontres entre bénévoles d'accompagnement et les professionnels concernés par le deuil.

La plupart des équipes ressources et acteurs de proximité (chapitre 3) proposent un accompagnement au deuil.

Autres

38

Autres adresses utiles

Association Florian Fillet

associationflorianfillet@orange.fr

www.assoflorian.fr

Créée en 2014 par la volonté de deux parents, cette association a pour devise « Agir pour adoucir » et soutient le développement des soins palliatifs pédiatriques.

SERVICES PROPOSÉS

- sensibilisation de l'opinion publique au travail du corps médical et des équipes soignantes qui sont en permanence sur la brèche et n'ont pas toujours les moyens adéquats

- participation sous quelque forme que ce soit à l'accompagnement des enfants malades en établissement médicalisé ou à domicile
- soutien émotionnel et une assistance sociale aux proches
- participer à l'assistance des proches pour qu'ils puissent accompagner leur enfant tout au long de son hospitalisation, surtout quand il est évident que le curatif n'est plus la solution

La Biographie hospitalière en Normandie

07 66 38 60 04

biographie-hospitaliere-normandie@ecomail.fr

www.biographie-hospitaliere-normandie.fr

Cette association loi 1901 a pour vocation de développer la biographie hospitalière au sein du territoire normand, en proposant à des personnes gravement malades l'écriture du récit de leur vie par des biographes hospitaliers professionnels.



Notes

Remerciements

H ELEBOR remercie chaleureusement Monsieur Georges Perrimon et la Coordination normande de soins palliatifs du travail qu'ils ont mené avec enthousiasme et engagement.

HELEBOR adresse ses sincères remerciements à KLESIA. Son engagement à ses côtés et son soutien financier ont permis l'actualisation et l'impression de ce guide régional des soins palliatifs.

KLESIA

Assureur d'intérêt général
avec le soutien de ses institutions
de retraite complémentaire

Le groupe KLESIA est un groupe paritaire de protection sociale, à but non lucratif. Construit sur des bases solides en retraite complémentaire et en prévoyance, il est un acteur majeur et actif de la protection sociale.

La Direction de l'Action sociale du groupe KLESIA a notamment pour mission d'accompagner les ressortissants des institutions de retraite du groupe dans différents domaines, tels le bien-vieillir, l'accompagnement de l'avancée en âge, l'emploi des personnes fragiles et les aidants, sous forme d'aide individuelle aux personnes ou d'aide à la réalisation de projets de structures. À ce titre, son partenariat avec HELEBOR contribue à améliorer la qualité de vie des personnes gravement malades et de leurs proches aidants, et à mieux faire connaître les ressources existantes en soins palliatifs.

Date de publication : mars 2023

Conception et réalisation : © atelier Siioux - www.atelier-siioux.com

Crédit photographique : toutes les photographies, libres de droits, proviennent du site unsplash.com

Impression : Infocap - 01 43 98 00 12



HELEBOR

KLÉSIA

Assureur d'intérêt général
avec le soutien de ses institutions
de retraite complémentaire